



Camera de surveillance posée par la mairie sur mon mur

Par JOSE66

bonjour,

J ai acheté une maison avec une camera de la mairie posé sur sa facade, je n ai aucun document, convention ou je ne sais quoi qui m as été donné par le notaire...je pense que tout c etait fait à l'oral avec l ancien propriétaire (cetait assez courant dans mon village) que faire ?

merci de vos retour

Par yapasdequoi

Bonjour,

Demandez au maire de vous justifier la présence de cette caméra. Une autorisation orale est insuffisante.